

Pages officielles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **25 (1998)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Améliorer l'accès au marché suisse du travail

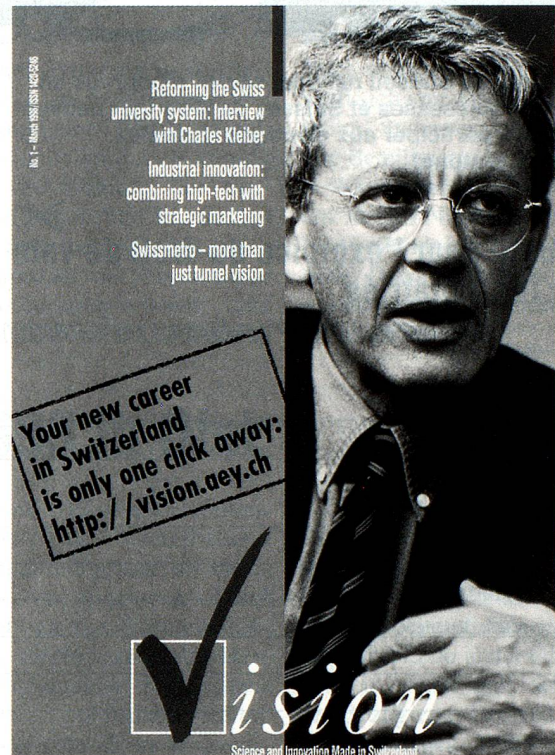
Depuis de nombreuses années, la Suisse manque de spécialistes hautement qualifiés. En même temps, les universitaires partis se perfectionner à l'étranger ont de la peine à trouver du travail lorsqu'ils veulent rentrer au pays au terme de leurs études. Les offres d'emplois ne sont pas assez transparentes et les informations arrivent trop tard chez les demandeurs d'emploi. Or, si ces spécialistes s'installent définitivement à l'étranger, la Suisse perd des cerveaux dont elle aurait besoin. Quelque 2500 jeunes universitaires suisses aux USA et au Canada sont dans un contexte favorable à la création de leur propre entreprise ou à une carrière dans le cadre d'une université.

Par la création d'un site d'information sur Internet, le secrétaire d'Etat à la science et à la recherche, Charles Kleiber, entend faciliter aux jeunes Suisses à l'étranger l'accès au marché du travail suisse. En collaboration avec le Conseil suisse de la science (CSS) et ATAG Ernst & Young, le Groupement de la science et de la recherche a mis au point un projet-pilote qui permet aux universitaires à l'étranger de consulter les offres d'emploi en Suisse. Ce projet est associé à une étude sur les performances et la dynamique du marché de l'emploi universitaire.

Depuis cinq ans déjà, le Groupement de la science et de la recherche, l'Office fédéral de l'éducation et de la science et ATAG Ernst &

Young réalisent le magazine suisse de la science et de l'innovation «Vision», qui paraît en allemand, en français et en anglais. La palette des offres d'emploi sur Internet est liée à «Vision» et peut être consultée à l'adresse <http://vision.aey.ch>.

Si vous souhaitez des informations sur les gens, les défis et les succès de la science et de l'innovation en Suisse, abonnez-vous au magazine de la science et de l'innovation «Vision». ■



Initiative en bref

«Initiative-santé»

L'initiative «la santé à un prix abordable (initiative-santé)» a été lancée par le parti socialiste suisse. Elle demande d'inscrire les principes suivants dans la Constitution fédérale:

- l'assurance obligatoire en cas de maladie garantit à tous les assurés une assistance médicale de haute qualité, adaptée aux besoins et financièrement abordable. L'assurance de base doit être conçue de telle manière que personne n'ait besoin de prestations complémentaires pour sa santé. Les assureurs maladie ne doivent pas travailler

dans un but lucratif dans l'assurance obligatoire

- le but de l'initiative n'est pas d'élargir le marché de l'assurance-maladie, mais de donner plus de compétences à la Confédération et aux cantons, afin de maîtriser les coûts de la santé

- les cotisations doivent être fixées en fonction de la situation de revenu et de fortune des assurés, en tenant compte de leurs charges familiales et représenter 50% au minimum du financement de l'assurance obligatoire, le reste du financement provenant de la taxe sur la valeur ajoutée.

NYF ■

Loi sur la nationalité: taxes (complément)

En réponse à des questions de lecteurs, nous vous informons que les représentations diplomatiques et consulaires suisses à l'étranger sont tenues de prélever un émolument (temps consacré) pour le traitement de demandes de naturalisation ou de réintégration. Celui-ci s'élève à SFr. 120.- par heure, auquel il faut ajouter le remboursement des dépenses effectives.

Formulaire de commande

___ abonnement à «Vision» (paraît quatre fois par an)

___ langue allemande ___ langue française

___ langue anglaise

au prix de SFr. 55.- (Europe) resp. SFr 65.- (outre-mer) frais d'expédition et TVA inclus.

Edition spéciale «Higher Education in Switzerland», brochure d'information officielle qui fait le point de la situation des universités en Suisse au prix de SFr 30.-, frais d'expédition et TVA compris.

Prénom _____

Nom _____

Entreprise, institution _____

Adresse _____

NP, lieu _____

Téléphone _____

Fax _____

Date, signature _____

Commande à «Vision», case postale 5032, 3001 Berne, fax +41 31 382 23 55 ou e-mail: vision@be.aey.ch ou <http://vision.aey.ch>



Les sièges du Conseil national seront repourvus en 1999. Les Suissesses et Suisses de l'étranger peuvent également participer aux élections fédérales. (Photo: Keystone)

Requête pour l'exercice du droit de vote pour les expatriés

Prière de remplir en caractères d'imprimerie et d'envoyer à votre représentation (ambassade ou consulat).

Destinataire

A la représentation suisse à

Expéditeur

Nom

Prénom(s)

Nom de jeune fille

Adresse exacte à l'étranger

Date de naissance

Lieu de naissance

Etat civil

depuis

Commune(s) d'origine

Canton(s) d'origine

Code postal

Nom/prénom du père

Nom/prénom de la mère

Je désire, conformément à la loi fédérale du 19 septembre 1975 et à l'ordonnance du 16 octobre 1991 sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, exercer mes droits politiques en matière fédérale et signer au plan fédéral des initiatives populaires et des demandes de référendum.

Je choisis comme commune de vote:

Lieu

Canton

Code postal

* parce que je possède le droit de cité de cette commune

* parce que j'y ai habité de 19..... à 19.....

(* biffer ce qui ne convient pas)

Langue choisie pour le matériel de vote:

allemand français italien

Lieu/date

Signature

Initiatives populaires pendantes

Les initiatives populaires suivantes peuvent être signées:

«La propriété foncière est transformée en droits de jouissance ou de superficie»

(jusqu'au 20.11.1998)

Werner Mühlheim, case postale 8140, 2500 Bienne 8

«Pour plus de sécurité à l'intérieur des localités grâce à une vitesse maximale de 30 km/h assortie d'exceptions (Rues pour tous)»

(jusqu'au 16.03.1999)

Association transports et environnement (ATE), case postale, 3000 Berne 2

«Répartition du travail»

(jusqu'au 16.03.1999)

Patrizia Staub, case postale 7263, 8023 Zurich

«La santé à un prix abordable (initiative-santé)»

(jusqu'au 09.06.1999)

Parti socialiste suisse, case postale, 3001 Berne

«Stations cliniques modèles»

(jusqu'au 09.06.1999)

Kunigunde Grätzer-Karner, case postale 114, 8042 Zurich

«Six voies pour l'autoroute A1 entre Zurich et Berne»

(jusqu'au 13.07.1999)

Parti de la liberté, Michael E. Dreher, Ränkestrasse 2, 8700 Küsnacht

«Six voies pour l'autoroute A1 entre Genève et Lausanne»

(jusqu'au 13.07.1999)

Parti de la liberté, Michael E. Dreher, Ränkestrasse 2, 8700 Küsnacht

«Pour une deuxième galerie au tunnel autoroutier du Saint-Gothard»

(jusqu'au 13.07.1999)

Parti de la liberté, Michael E. Dreher, Ränkestrasse 2, 8700 Küsnacht

«Pour la suppression du droit de recours des associations au plan fédéral»

(jusqu'au 13.07.1999)

Parti de la liberté, Michael E. Dreher, Ränkestrasse 2, 8700 Küsnacht

«Pour une politique de sécurité crédible et une Suisse sans armée»

(jusqu'au 17.09.1999)

Groupement pour une Suisse sans armée, Nico Lutz, case postale 6348, 3001 Berne

«La solidarité crée la sécurité: pour un service civil volontaire pour la paix (SCP)»

(jusqu'au 17.09.1999)

Groupement pour une Suisse sans armée, Nico Lutz, case postale 6348, 3001 Berne

«Moratoire-plus – Pour la prolongation du moratoire dans la construction de centrales nucléaires et la limitation du risque nucléaire»

(jusqu'au 01.10.1999)

Association «Strom ohne Atom», Leo Scherer, case postale 2322, 8031 Zurich

«Sortir du nucléaire – Pour un tournant dans le domaine de l'énergie et pour la désaffectation progressive des centrales nucléaires»

(jusqu'au 01.10.1999)

Association «Strom ohne Atom», Leo Scherer, case postale 2322, 8031 Zurich

«Pour une offre appropriée en matière de formation professionnelle (initiative pour des places d'apprentissage)»

(jusqu'au 28.10.1999)

Sarah Müller, Postgasse 21, 3001 Berne

«Pour une durée du travail réduite»

(jusqu'au 05.11.1999)

Union syndicale suisse, Monbijoustr. 61, 3007 Berne

«Pour un impôt sur les gains en capital»

(jusqu'au 05.11.1999)

Union syndicale suisse, Monbijoustr. 61 3007 Berne

«Pour la liberté de parole et la levée simultanée de l'interdiction du racisme»

(jusqu'au 12.11.1999)

Kunigunde Grätzer-Karner, case postale 114, 8042 Zurich

«La souveraineté personnelle des citoyens» (instauration, en qualité d'instance judiciaire suprême, de la Commission technique du sénat d'une «Académie suisse de la technique, des questions vitales et des sciences)»

(jusqu'au 12.11.1999)

Kunigunde Grätzer-Karner, case postale 114, 8042 Zurich

«Pour la mère et l'enfant – pour la protection de l'enfant à naître et pour l'aide à sa mère dans la détresse»

(jusqu'au 2.12.1999)

Dominik Müggler, case postale, 4011 Bâle

«Pour un revenu assuré en cas de maladie (initiative indemnité journalière)»

(jusqu'au 16.12.1999)

Union syndicale suisse, case postale 64, 3000 Berne 23

«Droits égaux pour les personnes handicapées»

(jusqu'au 04.02.2000)

Konrad Stokar, Effingerstr. 55, 3008 Berne